

# Imaginons ensemble le futur parc de la ZAC Ivry Confluences

Apéro du projet  
Compte – rendu synthétique  
3 septembre 2024



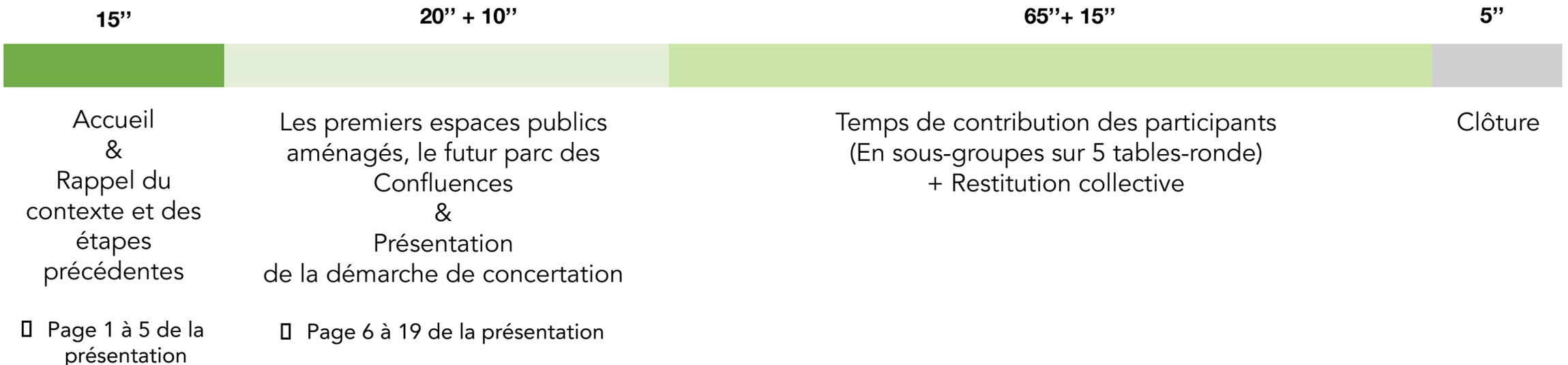
# L'apéro du projet - Imaginons ensemble le futur Parc des Confluences

Mercredi 4 septembre **de** 18h30 à 20h30 à la Maison de quartier Ivry Port

Les objectifs de l'atelier :

- Présenter la démarche en cours et le projet de Parc des Confluences
- Recueillir les avis et souhaits des participant.e.s pour ce futur parc

Le déroulé de l'atelier :



## Les intervenants



La ville d'Ivry sur Seine :  
Romain MARCHAND, Adjoint à  
l'aménagement et la coordination des  
politiques d'attribution du logement social &  
Alain BUCH, Adjoint à la politique sportive et  
au quartier Ivry Port, Clément PÊCQUEUX,  
Adjoint à l'écologie urbaine  
& Les Services de la Direction du  
développement urbain et de la Direction  
Démocratie et Action Citoyenne



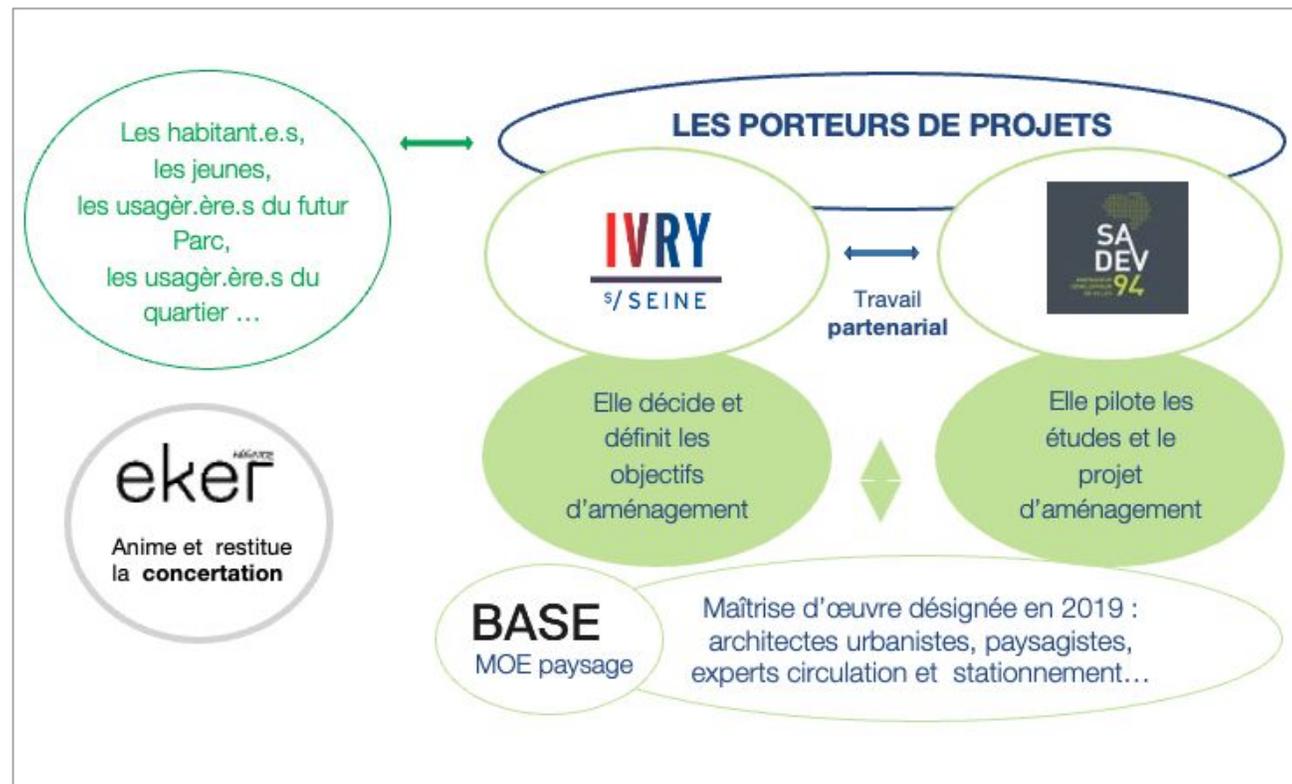
L'aménageur : la SADEV 94:  
William RASOLONJATOVO, Responsable  
d'opérations sur le projet

**BASE**

L'agence de paysage : Base  
Matthieu Rouvière, chef de projet

**eker**<sup>AGENCE</sup>

L'agence de concertation : Eker  
Iris DENIAU et Terric Jouaillec



## L'organisation de la réunion

Un support de présentation de l'atelier, de rappel du contexte et de présentation du projet de parc des Confluences et de la démarche de concertation a été présenté en plénière en début d'atelier.

Romain Marchand a accueilli les participants et introduit la réunion.

Il a notamment insisté sur :

- La nécessité pour le territoire de se réappropriier la Seine.
- Le travail en cours de la Ville, avec le département à propos du mur anti-crues qui surplombe de 6 mètres la Seine et crée une barrière visuelle avec celle-ci. Il est précisé que ces sujets ne pourront trouver de solutions dans la temporalité du projet du Parc des Confluences.

Une trentaine de participants (35 au pic) étaient présents et réuni.e.s autour de 5 tables rondes. L'assemblée étaient plutôt mixte en termes de genre et la majorité des participant.e.s avaient plus de 35 ans.

Parmi eux :

- 50% habitent proche de la ZAC/du quartier
- 1 personne habite Ivry centre
- 1 personne habite un autre quartier d'Ivry-Sur-Seine
- 1 personne est membre de l'association Urbanicc

Des supports de travail spécifiques aux temps de travail en groupe aux tables étaient présents sur les tables (les mêmes à chaque table). A chaque table, un rapporteur était en charge de synthétiser les contributions et remplir les tableaux de travail pour sa table.

## Synthèse des échanges suite à la présentation

- Un habitant du quartier Ivry Monde demande des précisions sur le "boomerang ", aménagement situé dans la Prairie des Géants.  
Le paysagiste indique qu'il s'agit d'un espace libre et ouvert au milieu de la pelouse qui pourra accueillir de l'événementiel. Il sera équipé d'arrivées de réseaux ( eau, électricité) et pourra accueillir un mobilier dédié (gradin , scène...) selon les besoins identifiés par les usagers.  
L'équipe projet acte la nécessité d'être plus précis lors de la présentation en réunion publique sur ces espaces, avec par exemple des fiches descriptives pour chacun d'entre eux.
- Ce même habitant demande si les allées représentées en gris sur les plans seront perméables et si elles seront-elles accessibles aux véhicules ?  
Le paysagiste répond que l'ensemble du parc sera piéton, à l'exception des accès et circulation pour les pompiers. Il détaille ensuite la typologie des circulations :
  - En gris le réseau vélo (VIF)
  - En jaune de chemin en sable stabiliséL'armature du parc se décomposera en un axe vélo appartenant au réseau vélo Île-de-France (réseau VIF), du nord au sud, avec des pénétrantes de la ville vers la Seine.
- Un habitant s'interroge sur les horaires d'ouverture  
Il est indiqué que le parc ne sera pas clôturé et sera donc accessible à toute heure.
- Un habitant s'interroge sur le statut des parties du parc en bordure des immeubles d'habitation, représentées en vert plus foncé sur le plan guide. S'agit-il d'espaces appartenant au parc ou d'espaces clôturés ( question portant notamment sur la partie Sud du parc)  
Le paysagiste explique qu'il s'agit d'espaces arborés conçus comme des espaces de refuges de biodiversité et de services écosystémiques. Afin de préserver cette biodiversité et de protéger les arbres, qui seront plantés petits, ces espaces seront bordés de clôtures basses (1,20 m) en « mouton\* » côté espace public. Il précise que des clôtures de protection seront également mises en place entre les copropriétés et ces bandes végétalisées. Ce sera des refuges de biodiversité et non « le jardin des copropriétés ».
- La dernière question porte sur la présence d'espace de jeux de ballon au regard des nuisances provoquées par ces jeux en pieds d'immeubles dans certaines zones de la ville.  
Il est indiqué que cela fait partie des questions que pose l'atelier de concertation de ce jour. La question reste aujourd'hui ouverte. L'ouverture de la Pelouse Gambetta a apporté une première réponse à cette problématique.
- Un participant regrette que l'organisation ne laisse pas place à un débat ouvert.

# Travaux aux tables

Les travaux étaient organisés autour de trois thématiques :

- **Les usages au sein de Parc**  
Quels espaces développer ? Pour quels publics et quels usages ?
- **Les mobiliers, les équipements et la cohabitation dans le Parc**  
Quels équipements ? Comment cohabiter dans le parc?
- **La végétalisation et les ambiances au sein du Parc**  
Quelles végétalisations imaginer ? Pour quelles fonctions ? Quelles ambiances (ambiance sonores, éclairages, ambiance visuelle, espaces ouverts, espaces avec de l'horizon, espaces intimistes....)

Sur chaque table, les participants disposaient de :

- 1 carte A0 avec les invariants du parc également en version A1 à annoter
- 1 annexe rappelant les dimensions du parc, les invariants et les premières pistes de projet
- 1 annexe présentant les premiers enseignements de la concertation (atelier jeunes et questionnaire)
- 1 tableau de prises de notes (1/thématique) avec 3 colonnes :
  - Les constats, les besoins et les priorités sur la thématique
  - Les références et exemples inspirants
  - Les interrogations et les points de vigilance

## Les invariants pour le Parc des Confluences



Des cheminements piétons et cyclables comme armature du quartier



Un Parc densément végétalisé, création de milieux propices à la biodiversité



Pas de grandes infrastructures publiques, type stade ou piscine



Le Parc ne sera pas clôturé



Une discontinuité physique au rapport à la Seine

# Les invariants pour le Parc des Confluences

# Synthèse des échanges aux tables

## Les usages au sein de Parc

*En vert, les constats formulés à minima à deux tables*

### Les constats et les besoins formulés 1/2

- La piétonisation du parc est appréciée.
- Une pluralité d'espaces : des lieux pour s'isoler, se reposer et méditer & des lieux pour se rencontrer. « des recoins calmes », « des espaces plus petits, plus intimes » ; des pelouses.
- Une pluralité d'activités possibles : du yoga et de la sophrologie, des espaces avec des jeux à disposition ( échec, jeux de société à prêter, jeux géants...), un terrain de pétanque, des tables de tennis de table (Table A D)
- Conflits d'usages.
  - Une personne est opposée au parc « multi-usage », il se rend dans un parc pour flâner, se balader, se détendre, s'il doit y avoir un espace dans lequel on peut faire du bruit et un espace réservé à la détente ces deux espaces devront être assez éloignés.
  - Une table propose que les activités à haute intensité soit plutôt située entre les deux halles ou sur la pelouse et en bord de Seine.
- Espaces pour les jeunes et les adolescents :
  - Des espaces pour permettre la vie nocturne et celle des jeunes à condition que ceux ci soit bien isolés phoniquement pour limiter les nuisances pour les riverains. La végétation est évoquée comme possible barrière phonique.
  - Une habitante évoque sa frustration de ne pas pouvoir, dans sa jeunesse, se défouler dehors lors des jours de pluie. Souhait de zones ou d'espace de jeux protégés de la pluie pour que les jeunes se retrouvent ailleurs que dans les cages d'escaliers.
- Des aires de jeux pour les enfants : tourniquet, toboggan, des parcours, une tyrolienne, une grande balançoire, une rampe de glisse... (Table A et C)
- Des espaces de contemplation en bord de Seine. Des transats en bord de Seine et des tables de pique-nique pour « chiller en bord de Seine » ; également accessible aux non ivryen.ne.s
- Des espaces canins. Ils sont nécessaires pour les uns, pas de parc à chien ou de Caniparc, mais des sanisettes pour les autres, et pour certains, il faut les installer aux abords du parc.

# Synthèse des échanges aux tables

## Les usages au sein de Parc

En vert, les constats formulés à minima à deux tables

### Les constats et les besoins formulés 2/2

- Espaces sportifs :
  - Certains participants souhaitent des espaces délimités, grillagés pour les jeux de ballons. Insistance sur l'idée d'un City Stade par une habitante.
  - Ils alertent sur les nuisances sonores des jeux, surtout près des logements (voir plus bas).
  - Certaines personnes souhaitent que les équipements sportifs et les aires de jeux soient regroupés au même endroit. « Afin de pouvoir amener et surveiller son adolescent et son enfant en même temps ». « Pour circonscrire les nuisances sonores ».
  - D'autres souhaitent qu'elles soient réparties dans le parc afin que tout le monde puisse y accéder dans le quartier. « Un au sud du Parc, Un au nord du Parc. »
- La possibilité de se baigner depuis le parc. « Le bois Mazet pourrait être un lieu de baignade ».
- Avoir dans ce futur Parc, une dimension festive / culturelle /événementiel :
  - Un espace scénique dans le parc, une scène qui pourrait également permettre de danser ( thé dansant..) / Un kiosque à danser
  - Un espace événementiel, tel que l'actuelle guinguette, est souhaité. Romain Marchand a indiqué que la Guinguette serait repositionnée et remplacée par un établissement avec une gestion privé. Des participantes se sont émues que cela devienne un espace payant (dans lequel il faudra consommer).
  - Des kiosques à journaux, un lien avec la médiathèque et un équipement culturel accueillant des concerts.
  - Il est également proposé que la Halle de Paris accueille un musée et que, dans le parc, on trouve des œuvres d'artistes en plein air (cinéma en plein air etc).
- Un skate parc en bord de Seine « dans l'esprit de la côte californienne »
- Développer des panneaux pédagogiques autour des espaces, du mobilier et de la végétation.
- Une ferme pédagogique et des moutons des moutons, le tout géré avec les enfants et des bénévoles ou une association.
- Un parcours de santé du Nord au Sud pour créer une continuité. Ce parcours pourrait être intégré dans la végétation. (Dans la pente du Glacis ? Sur des chemins en terre ? )
- Une bibliothèque de rue.
- Proposition de venelles qui serpentent afin de perdre le visiteur dans le parc.

# Synthèse des échanges aux tables

## Les usages au sein de Parc

### Les interrogations & les points de vigilance identifiés :

- L'ouverture du parc génère de l'inquiétude auprès d'une partie des participants en termes de nuisances nocturnes sonore. Une proposition est de ne pas positionner les assises trop près des fenêtres des habitations. Une autre proposition est de positionner des espaces avec prises et wifi loin des habitations pour les personnes qui téléphonent le soir en extérieur. « Il faut absolument fermer le parc », « Le parc va être squatté ».
- Les nuisances sonores (liées aux jeux des enfants, aux jeux de ballons...) sont également un sujet d'inquiétude. Celles du futur bois Mazet ou celles liées aux futurs barbecues sont évoquées à une table.
- Les modalités de gestion du Parc interrogent : « Qui va gérer le parc et qui va le surveiller? », « Est-ce que ce sera la Ville ? »
- La sécurité du parc est évoquée
- Quelle sera l'accessibilité réelle aux bords de Seine ?
- Le stationnement sauvage des voitures sur la Pelouse Gambetta inquiète les habitants pour ce futur parc. Il est proposé d'installer du mobilier empêchant tout type de véhicule motorisé de circuler dans le parc.
- Quelles modalités d'accès pour les personnes véhiculées, y aura-t-il un parking ?

# Synthèse des échanges aux tables

## Les mobiliers, les équipements et la cohabitation dans le Parc

### Les constats et les besoins formulés

- Des assises en nombres, avec une attention aux PMR et aux personnes âgées. Avoir des mobiliers variés (banc, table, transat..) permettant aussi bien de s'isoler que de se rencontrer. Pourquoi pas des mobiliers mobiles comme au Luxembourg ( mais quid de la gestion dans un parc ouvert ?)
- Des poubelles en nombre.
- Des toilettes, nombreuses et visibles. Il faudra veiller à ne pas dans des recoins pour qu'elles soient plus sûres. (Les urinoirs ne font pas l'unanimité)
- Un city stade / plateau d'évolution
- Un skate parc
- Des espace pour pratiquer :
  - De l'escalade
  - De la danse
- Des espaces de jeux et de sport pour tous les âges de la vie : parcours sportif... ne pas oublier l'activité physique pour les personnes âgées (parcours santé)
- Penser l'accessibilité PMR
- Des brumisateurs
- De nombreuses fontaines à eau pour boire (comme dans le centre-ville d'Ivry)
- Des jets d'eau pour les enfants (comme dans le parc de Choisy et à Torcy plac Ferrat)
- Avoir un jardin cultivable et participatif, géré par une association.
- Des agrès de sports simples, une barre suffit, pas besoin d'appareil de musculation spécifique
- Des agrès de sport qui s'intègre avec « le reste », pas en rupture avec l'ambiance ou la continuité
- Intégrer des choses ludiques, comme des jeux d'équilibre qui ne soient pas seulement pour les enfants.
- Installer une boîte à Livre
- Des arceaux à vélo
- Un parcours culturel
- Une personne souhaite une grande fontaine, plus monumentale, pour la présence de l'eau, le bruit de l'eau, la détente.

## Synthèse des échanges aux tables

### Les mobiliers, les équipements et la cohabitation dans le Parc

#### Les interrogations & les points de vigilance identifiés :

- Faire attention aux PMR et à l'accessibilité du parc
- La sécurité et le besoin de médiation
- Le stationnement et les parking
- Ne pas bétonner le parc
- S'assurer des mobilités douces dans le parc

# Synthèse des échanges aux tables

## La végétalisation et les ambiances au sein du Parc

### Les constats et les besoins formulés

- Garder des espaces flous laissant la place aux imaginaires. « Laisser un côté sauvage », « Comme les terrains d'aventure dans les années 70. »
- Le participant s'accordent sur l'intention d'un parc très végétalisé au sein duquel seraient disséminés des espaces d'usage ; aire de jeux événementielle...
- Favoriser le rapport à la Seine, comme le bois de Vincennes et son lac, insister pour une vue dégagée sur la Seine, ne pas casser la vue. « des espaces de contemplation en bord de Seine »
- Des bosquets pour s'isoler
- Des espaces en jachères
- Des ruches et des abeilles
- Une ferme pédagogique
- Une participante exprime le désir d'avoir beaucoup de couleur et des fleurs. À la question de savoir si ces fleurs doivent être en massif ou disséminer dans la pelouse celle si dit qu'il faut les protéger et ne pas marcher dessus. Une autre relativise « ça repousse ».
- Un participant demande de la fantaisie et de la végétation variée et dense.
- Utiliser la densité végétale et les variations de hauteur avec des buttes et des trous pour isoler phoniquement.  
*Sur la question des reliefs, le participant reprend l'explication du paysagiste qui lui disait précédemment qui était compliqué de monter en hauteur en raison de l'obligation de préserver la surface inondable ( « toute bosse doit être compensée par un trou équivalent »)*
- Une ambiance s'inspirant des chemin de montagne
- Une végétation qui isole des routes
- Éclairage : des cheminement éclairés au niveau du quais, des berges et des allées. Un habitant propose des lampadaires, les autres s'y opposent et proposent un éclairage plus doux, des petites bornes qui s'illuminent quand on passe à proximité.) Des éclairages efficaces ( ceux de la ville sont très faibles) sur les chemins. Pourquoi pas des éclairages commandés. Des éclairages en lien avec la sécurité
- .

## Synthèse des échanges aux tables

### La végétalisation et les ambiances au sein du Parc

#### Les interrogations & les points de vigilance identifiés :

- D'où viennent les arbres et comment se gère la pépinière
- Comment les essences sont-elles sélectionnées ?
- Comment préserver la végétation des bords de Seine ?
- Un linéaire potager ?

# Synthèse des échanges aux tables

## Les références et exemples inspirants :

- Les jeux enfants du parc des Cormailles (la zone « zen » de ce parc pour les adultes mais il est aussi apparu trop programmé et pas assez sauvage à certains participants.
- Le Bois de Vincennes. Un habitant souhaite un parc qui ne soit pas répétitif, pas linéaire mais dans lequel on puisse se perdre et redécouvrir à chaque visite.
- Les barbecues de la Plaine des Géants (une autre personne s'oppose à l'idée de barbecues dans le parc, à cause des odeurs, du bruit et d'autres nuisances)
- Les actions portées par la médiathèque avec l'association de jeux anciens : elle met en place un espace de prêts.
- La présentation de la Pelouse Gambetta faites par les paysagiste est inspirante.
- Le parc de l'île Saint-Germain pour ses Tonnelles en bois, ses ambiances et sa végétation qui évolue avec les saisons.
- Le parc de la Villette :
  - Pour sa gestion qui pourrait servir de modèle pour ce Parc des confluences
  - Pour les espaces où se retrouver et danser (valse/hip-hop)
- Les espaces autour de la BNF
- Le parc de Gennevilliers géré par la Ville et les associations.
- La possibilité de pratiquer des loisirs nautiques et de l'aviron dans la Marne à Joinville
- Le parc Vaugirard

MERCI

